

# Aéro-Model Club du Limousin

194 rue Victor Thuillat-Appart C25- 87100 LIMOGES

LAM Nouvelle Aquitaine

CLUB 0085

Affaire suivie par :

Limoges, le 07/11/2023

Bernard TAUPIN  
Président de l'AMCL  
Les petits Quatre Vents  
87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE  
Tél : 05 55 48 03 31  
[contact@amclmodelisme](mailto:contact@amclmodelisme)

Les adhérents de l'AMCL

**Réf.** : BT/AMCL/10-23

**Objet** : Convocation Assemblée Générale 2023

Cher Ami modéliste,

Nous arrivons bientôt à la fin de l'année et il est donc temps d'effectuer le bilan d'activité de notre club. Pour ce faire, nous vous invitons à participer à notre **Assemblée Générale** qui se déroulera le samedi 2 décembre 2023, à partir de 08h30, **Maison des Sports, 35 bd de BEAUBLANC, 87100 LIMOGES.**

Ordre du jour :

- Mot du Président
- Approbation du CR de l'AG 2022
- Rapport d'activité (résultats sportifs, expos, ...)
- Bilan financier
- Budget prévisionnel 2024
- Montant des cotisations annuelles pour 2024.
- Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024.
- Projets 2024 (calendrier sportif, stages, ...)
- Questions diverses
- Renouvellement partiel du comité directeur : 3 postes à pourvoir (3 sortants : Yannick BERLAND, Loïc DUMET et Eric QUERRIOUX)
- Pot de l'amitié
- Repas au restaurant « lieu : en attente de réponse ».

Si vous souhaitez être candidat au Comité Directeur de l'association, adressez votre proposition de candidature au moyen du bulletin joint à Bernard TAUPIN avant le dimanche **26 novembre**. Selon nos statuts, "ne peuvent être élus au comité directeur que les membres actifs...de nationalité française jouissant de leurs droits civiques ou les personnes majeures de dix-huit ans révolus de nationalité étrangère à condition qu'elles n'aient pas été condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales".

Si vous ne pouvez être présent à cette Assemblée Générale, complétez le bulletin de procuration ci-joint afin d'être représenté par la personne de votre choix et remettez-le-lui directement ou transmettez-le au président au plus tard le **1er décembre**. Ce bulletin doit être présenté lors de l'A.G. pour que la procuration soit prise en compte. Conformément à nos statuts, un membre ne peut représenter au maximum que deux autres membres.

.../...

Comme chaque année, à l'issue de la réunion, un repas au restaurant vous est proposé. Cette année, c'est le restaurant « xxxxxxxxxx » qui nous accueillera (25,00€ / personne, vin compris). Là encore, n'oubliez pas de réserver votre ou vos repas sur notre site, page « Assemblée Générale 2023 », ou auprès de Bernard au moyen du bulletin ci-joint avant **mercredi 29 novembre**.

D'autre part, je vous rappelle la lettre fédérale :

La Loi n°2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France a introduit de nouvelles dispositions concernant le certificat médical pour les majeurs laissant le soin aux fédérations de décider des dispositions médicales à appliquer selon le profil de ses licenciés et le type d'activité pratiqué.

Dorénavant, après avis de la commission médicale fédérale, le **certificat médical n'est plus obligatoire** et un **questionnaire de santé** adapté à la pratique de l'aéromodélisme a été mis en place avec une **liste de contre-indications** définies par la commission médicale fédérale.

Lors du renouvellement de la licence ou de la prise d'une nouvelle licence, l'adhérent devra attester avoir répondu non à l'ensemble des questions du questionnaire médical et à défaut, devra s'interroger sur son état de santé et obtenir de son médecin un certificat médical.

Enfin, je demande aux **compétiteurs** et **membres du RCSAM** de communiquer via le formulaire disponible sur notre site à la page "Assemblée Générale 2023", accessible via la page d'accueil <http://amclmodelisme.fr>, le détail de leurs participations aux concours ou manifestations extérieures, afin de pouvoir préparer le rapport d'activité.

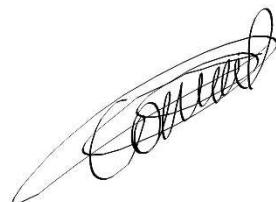
En souhaitant vivement votre présence,

Le Comité Directeur vous adresse ses meilleures salutations modélistes.

Le Président  
**Bernard TAUPIN**



Le Secrétaire,  
**Emmanuel CORNILLE**



---

## POUVOIR DE REPRESENTATION

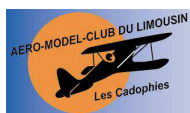


Je soussigné \_\_\_\_\_, donne pouvoir à \_\_\_\_\_ afin de me représenter et voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale du **2 décembre 2023**  
Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature (à faire précéder de la mention "Bon pour pouvoir").

**A remettre à un autre membre du club et à présenter lors de l'Assemblée Générale.**

***Nota : un membre ne peut représenter que deux autres personnes.***



## PROPOSITION DE CANDIDATURE

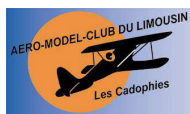
Je soussigné \_\_\_\_\_, propose ma candidature pour l'élection du Comité Directeur lors de l'Assemblée Générale du **2 décembre 2023**.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature

**A retourner avant le **dimanche 26 novembre** à :**

**Bernard TAUPIN – Les petits 4 vents – 87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE**



## RESERVATION DE REPAS

Je soussigné \_\_\_\_\_, réserve \_\_\_\_\_ repas au prix de 25,00 € par personne au restaurant « ..... » le **2 décembre 2023**. Je joins un chèque de \_\_\_\_\_ € à l'ordre de "Aéro-Modél Club du Limousin".

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature

**A retourner avant le **29 novembre** à :**

**Bernard TAUPIN – Les petits 4 vents – 87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE**